



Bulletin Officiel

N° 3709 Mardi 19 Octobre 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

REPONSE DE LA SOTETEL A LA DEMANDE DU CMF CONCERNANT DES ELEMENTS POUVANT EXPLIQUER LA TENDANCE HAUSSIERE CONSTATEE AU COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2010 2

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 3EME TRIMESTRE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 2

AVIS DES SOCIETES

OFFRE A PRIX FERME –OPF–

OFFRE A PRIX FERME –OPF– ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE « MODERN LEASING » 3-9

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUE – UIB – 10-12

TUNISIE LEASING 13

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI- 14

ATTIJARI BANK 15-17

TUNINVEST SICAR 18-19

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ- 20

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- 21

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS -SFBT- 22-23

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT- 24

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF- 25

BANQUE DE L'HABITAT -BH- 26-27

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE ELECOMMUNICATIONS - SOTETEL- 28-29

ESSOUKNA 30

ARAB TUNISIAN BANK – ATB – 31-35

COURBE DES TAUX 36

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 37-38

COMMUNIQUE DU CMF *

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société SOTETEL et du public qu'il a invité la société concernée à lui fournir, le cas échéant, des éléments pouvant expliquer la tendance haussière constatée au cours du mois d'octobre 2010.

En réponse à la demande du Conseil du Marché Financier, la direction générale de la société a communiqué ce qui suit :

« La SOTETEL informe ses actionnaires qu'actuellement il n'y a aucun fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours boursier. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que la société bénéficie toujours de la confiance et du soutien de la part de son actionnaire de référence la société TUNISIE TELECOM».

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AC - 37

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 dudit règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2010, au plus tard le 20 octobre 2010.

¹ Telle que modifiée notamment par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES**OFFRE A PRIX FERME - OPF -****VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME – OPF–
ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIETE «MODERN LEASING»**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme – OPF – et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «Modern Leasing».

Dans le cadre du prospectus, la société «Modern Leasing» a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui devra renouveler les mandats des administrateurs ou en cas de vacance ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public, avec information de ces derniers sur l'état de réalisation de ses prévisions et insertion d'une analyse des écarts relevés au niveau de son rapport annuel.

Aussi, le Groupe BH⁽¹⁾, détenant actuellement 74,00% du capital de la société « Modern Leasing», s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

(1) Banque de l'Habitat, Epargne Invest SICAF, Assurances SALIM et SIM-SICAR.

- Suite -

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «MODERN LEASING» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La société «Modern Leasing» a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné, en date du 29/07/2010, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société «Modern Leasing» au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société «Modern Leasing» se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 8,500 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

- **Décisions ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 23/06/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Modern Leasing» tenue le 15/07/2010, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

- **Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société «Modern Leasing» de 15 000 000 dinars à 20 000 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 5 000 000 dinars et l'émission de 1 000 000 actions nouvelles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital en vue de l'introduction en Bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010, le Conseil d'Administration de la société «Modern Leasing» a fixé, lors de sa réunion du 15/07/2010, le prix d'émission des actions nouvelles à 8,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3,500 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription. Le Conseil d'Administration a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 01/01/2010.

- **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2010 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Il convient de signaler à ce niveau que du fait de l'absence d'indication du prix d'émission de l'opération d'augmentation de capital au niveau des rapports respectifs du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes soumis pour approbation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010, d'une part, de la délégation par ladite AGE au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix d'émission, d'autre part, et vue l'importance que revêt cette information pour les actionnaires dans la mesure où il y aurait suppression de leur droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes, une fois le prix d'émission fixé, ont établi des rapports complémentaires décrivant les conditions définitives de l'opération et son impact sur la structure du capital de la société, lesquels rapports ont été mis à la disposition des actionnaires.

- Suite -

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 25,00% du capital après réalisation de ladite augmentation.

1- Présentation de la société :

Dénomination : «Modern Leasing»

Siège social : Immeuble Assurances SALIM. Lotissement AFH/BC5 Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 28/03/1997

Capital social : 15 000 000 dinars divisé en 3 000 000 d'actions de nominal 5 dinars⁽²⁾ entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet :

- d'effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel, (industriel, commercial, de service, etc...) ;
- de prendre en charge toute étude ou projet en relation direct ou indirect avec le leasing ;
- de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titre et droit sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.
- et généralement d'effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **25/10/2010** au **08/11/2010 inclus**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2010**.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Modern Leasing» a été fixé à **8,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «Modern Leasing» exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible **N° 14902902300700088343** ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence Chargaia.

(2) Réduction de la valeur nominale de 10 dinars à 5 dinars décidée par l'AGE du 15/07/2010.

- Suite -

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de 1 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 25,00% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010.

Les actions offertes dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

❖ **Catégorie A** : 30% des actions offertes, soit 300 000 actions seront réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 400 actions.

Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini dans l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créances ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur ;

❖ **Catégorie B** : 50% des actions offertes, soit 500 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 401 actions et au maximum 20 000 actions ;

❖ **Catégorie C** : 15% des actions offertes, soit 150 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 400 actions ;

❖ **Catégorie D** : 5% des actions offertes, soit 50 000 actions, seront réservées au personnel du groupe BH et Modern Leasing réparti comme suit :

- 4% soit 40 000 actions pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Modern Leasing» ;
- 1% soit 10 000 actions pour le personnel de la société «Modern Leasing».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : Nom, Prénom, Nature et Numéro de la Pièce d'Identité Nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que la Nature et le Numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les personnes étrangères : le nom, le prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

- Suite -

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit 20 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 200 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie. En outre, les demandes de souscription de la catégorie A ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de souscription. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Modern Leasing» a été fixé à **8,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société «Modern Leasing» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

- Suite -

8- Mode de répartition des titres :

Les actions offertes seront réparties en quatre catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après l'opération	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : OPCVM sollicitant au minimum 400 actions et tout en respectant les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels	300 000	7,50%	30%
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 401 actions et au maximum 20 000 actions	500 000	12,50%	50%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 400 actions	150 000	3,75%	15%
Catégorie D : Personnel du groupe BH et Modern Leasing	50 000	1,25%	5%*
Total	1 000 000	25,00%	100%

* Dont 1% réservé au personnel de la société «Modern Leasing»

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A et B :** les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.
Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie C :** les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D :** les demandes de souscription du personnel du groupe BH et Modern Leasing seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. La répartition sera faite comme suit :
 - 4% pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Modern Leasing» ;
 - 1% pour le personnel de la société «Modern Leasing».

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D.

9- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

- Suite -

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie D, la liste des demandes de souscription sera transmise par la SIFIB-BH à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de l'AFC et de la SIFIB-BH, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

11-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La valeur «Modern Leasing» est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 05/10/2010 sous le code ISIN TN0006720049.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

La cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

14- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période de six mois à partir de la date d'introduction, sera établi entre, la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse et des actionnaires de la société «Modern Leasing» : BH, Epargne Invest SICAF, Assurances SALIM, SIM-SICAR et ABaraka Bank, portant sur 20% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 850 000 dinars et 100 000 actions.

15-Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société «Modern Leasing», se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 10-715 du 11 octobre 2010, sera incessamment mis à la disposition du public auprès de la société «Modern Leasing», de la SIFIB-BH et de l'AFC, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Union Internationale de Banques UIB

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1082 Tunis -

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité trimestriels pour le 3^{ème} trimestre 2010.

	Du 01/07/2010 Au 30/09/2010	Du 01/07/2009 Au 30/09/2009	Au 30/09/2010	Au 30/09/2009	Au 31/12/2009	%
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	46 725	38 534	133 708	113 744	157 149	17,55%
-						
Intérêts	34 370	28 432	97 587	83 100	116 404	17,43%
- Commissions en produits	9 273	7 165	27 400	23 362	31 698	17,28%
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	3 082	2 937	8 721	7 282	9 047	19,76%
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	16 168	13 224	44 201	38 071	51 917	16,10%
- Intérêts encourus	15 286	12 642	41 832	36 201	49 200	15,55%
- Commissions encourues	882	582	2 369	1 870	2 717	26,68%
3 Produit net bancaire	30 557	25 310	89 507	75 673	105 232	18,28%
4 Autres produits d'exploitation	26	5	83	13	174	
5 Charges opératoires dont :	16 568	15 597	50 372	49 803	67 179	1,14%
- Frais de personnel	11 957	11 236	36 948	37 553	50 987	-1,61%
- Charges générales d'exploitation	4 611	4 361	13 424	12 250	16 192	9,58%
6 Structure du portefeuille :	-	-	67 524	65 420	68 153	3,22%
- Portefeuille-titres Commercial			3 114		3 000	
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	64 410	65 420	65 153	-1,54%
7 Encours des crédits	-	-	2 191 241	1 763 139	1 884 088	24,28%
8 Encours des dépôts dont :	-	-	2 167 400	1 966 234	2 006 152	10,23%
- Dépôts à vue (*)	-	-	718 405	662 551	644 827	8,43%
- Dépôts d'épargne	-	-	707 004	653 610	666 185	8,17%
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	240 352	207 467	247 546	15,85%
10 Capitaux propres (**)	-	-	79 694	72 117	79 560	

(*) Les dépôts à vue au 30/09/2009 ont été retraités pour une meilleure comparabilité

(**) Les capitaux propres au 30/09/2010 sont présentés compte non tenu du résultat de la période

- Suite -

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2010

1- BASES RETENUES POUR L' ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains »(classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/09/2010, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/09/2010.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen virements des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

- Suite -

1- FAITS MARQUANTS

- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **24,3 %** au 30 septembre 2010 (+**428 millions** de dinars).
- L'encours des dépôts a augmenté de **10,2%** au 30 septembre 2010 atteignant un montant de 2 167,3 millions de dinars (+**201 millions** de dinars).
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **133,7** millions de dinars au 30/09/2010, soit une progression de **20** millions de dinars représentant une évolution de **17,6 %** par rapport à septembre 2009.
- Les marges sur intérêts et sur commissions se sont accrues respectivement de **18,9%** et **16,5%**.
- Le Produit Net Bancaire a atteint **89,5** millions de dinars au 30/09/2010 contre 75,7 millions de dinars au 30/09/2009, soit une progression de **13,8** millions de dinars représentant une évolution de **18, 3%**.
- Les frais de personnel ont atteint 36,9 Millions de dinars au 30/09/2010 contre 37,5 millions au 30 septembre 2009 ; soit **une baisse de 1,6%**.
- Les charges générales d'exploitation, ont atteint un montant de 13,4 millions de dinars, soit une hausse de **9,6%** par rapport à 2009. Compte non tenu des charges non récurrentes, l'évolution reste particulièrement maîtrisée (**5,8%**) et ce en dépit de l'ouverture de 8 nouvelles agences au cours des 12 derniers mois.
- Les charges opératoires (frais de personnel et charges générales d'exploitation) ont atteint 50,3 MD contre 49,8 MD au 30/09/2009 soit une évolution de **1,1%**.
- Le coefficient d'exploitation s'établit à **56,2%** contre 65,8% au 30/09/2009.
- Le RBE a atteint **35,6** MD contre 22,8 MD soit une augmentation de **55,9%**.
- Au cours du troisième trimestre 2010, l'UIB a poursuivi le plan d'extension de son réseau avec l'entrée en exploitation de 4 nouvelles agences à la cité Ibn Khaldoun, Ksar Helal , Monastir et Sfax Sakiet Eddaier ; l'ouverture de trois autres nouvelles agences, étant prévue d'ici fin 2010, à Metlaoui , Tataouine et Sfax .

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

La société TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

Indicateurs d'Activité Trimestriels Arrêtés au 30 Septembre 2010

(en milliers de dinars)

	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2009 (*)
	30/09/2010	30/09/2009	Variation	30/09/2010	30/09/2009	Variation	
Approbations	73 398	62 370	17,68%	299 797	204 400	46,67%	290 603
Mises en Force	69 883	48 260	44,81%	218 391	149 957	45,64%	219 310
Encours Financiers				439 206	350 022	25,48%	373 005
Total des Engagements Courants (a)				428 835	339 672	26,25%	362 922
Total des Engagements Classés (b)				25 220	23 487	7,38%	23 480
Total des Engagements (c)=a+b				454 055	363 159	25,03%	386 402
Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)			5,55%	6,47%			6,08%
Ressources d'Emprunts				326 847	259 727	25,84%	264 661
Capitaux Propres				89 413	64 623	38,36%	86 337
Revenus Bruts de Leasing (1)	62 254	54 598	14,02%	174 851	152 776	14,45%	202 463
Revenus Nets de Leasing	10 472	9 028	15,99%	30 077	26 775	12,33%	36 234
Produit Net de Leasing	5 476	4 810	13,85%	18 421	16 107	14,37%	21 158
Total des Charges d'Exploitation	2 425	1 974	22,85%	7 489	6 487	15,45%	8 600
Trésorerie Nette				(17 749)	(4 984)		(5 270)

(*) Chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + Impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances du leasing

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Autres Informations

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul							Année 2009
	2010			2009			Var	2010			2009			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 845	0	2 845	2 913	0	2 913	-2%	11 791	745	12 536	7 900	0	7 900	59%	13 326
Industrie	13 404	1 739	15 143	14 127	1 365	15 492	-2%	62 873	6 057	68 930	49 395	3 472	52 867	30%	76 722
Batiments & Travaux publics	16 887	250	17 137	6 668	0	6 668	157%	38 614	470	39 084	20 244	82	20 326	92%	30 933
Tourisme (2)	4 183	0	4 183	4 234	0	4 234	-1%	30 793	174	30 967	21 583	333	21 916	41%	28 293
Services & Commerce	30 439	3 651	34 090	29 819	3 244	33 063	3%	128 385	19 895	148 280	89 376	12 015	101 391	46%	141 329
Totaux	67 758	5 640	73 398	57 761	4 609	62 370	18%	272 456	27 341	299 797	188 498	15 902	204 400	47%	290 603

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul							Année 2009
	2010			2009			Var	2010			2009			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 258	707	3 965	2 530	0	2 530	57%	9 448	732	10 180	6 083	0	6 083	67%	10 619
Industrie	15 122	2 555	17 677	11 766	1 323	13 089	35%	47 520	8 483	56 003	35 918	2 507	38 425	46%	51 857
Batiments & Travaux publics	8 709	0	8 709	4 080	0	4 080	113%	22 530	0	22 530	15 104	171	15 275	47%	21 778
Tourisme (2)	6 276	0	6 276	5 659	706	6 365	-1%	23 408	255	23 663	17 316	706	18 022	31%	23 623
Services & Commerce	29 934	3 322	33 256	21 140	1 056	22 196	50%	95 313	10 702	106 015	67 548	4 604	72 152	47%	111 433
Totaux	63 299	6 584	69 883	45 175	3 085	48 260	45%	198 219	20 172	218 391	141 969	7 988	149 957	46%	219 310

(2) Ce secteur représente principalement l'activité location de voitures.

Faits Saillants du Troisième Trimestre 2010

- Augmentation des Approbations de 46,7% à 299,8 MD.
- Augmentation des Mises en Force de 45,6% à 218,4 MD.
- Baisse du taux des créances accrochées à 5,55% contre 6,47% une année auparavant.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

	du 01/07/2009 au 30/09/2009	du 01/07/2010 au 30/09/2010	Au 30/09/2009	Au 30/09/2010	Au 31/12/2009
1- Produits d'exploitation bancaire	31 873	36 012	95 988	102 450	129 675
Intérêts	21 298	24 877	65 205	67 753	87 718
Commissions en produits	7 048	8 059	20 077	23 345	28 349
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	3 527	3 076	10 706	11 352	13 608
2- Charges d'exploitation bancaire	8 917	9 479	28 247	25 981	37 122
Intérêts encourus et charges assimilées	8 344	8 919	26 731	24 301	35 087
Commissions encourues	573	560	1 516	1 680	2 035
3- Produit Net Bancaire	22 956	26 533	67 741	76 469	92 553
4- Autres produits d'exploitation	491	494	1 383	1 397	2 242
5-Charges opératoires, dont :	14 241	14 736	42 721	45 618	55 950
Frais de personnel	9 725	10 334	28 580	30 558	38 000
Charges générales d'exploitation	4 516	4 402	14 141	15 060	17 950
6- Structure du portefeuille			114 583	100 493	114 570
Portefeuille titres commercial			8 702	5 181	10 141
Portefeuille Titres d'investissement			105 881	95 312	104 429
7-Encours des crédits à la clientèle			1 166 003	1 427 826	1 164 634
8- Encours de dépôts, dont :			1 448 178	1 536 785	1 398 269
Dépôts à vue			624 163	666 457	569 240
Dépôts d'épargne			365 828	407 115	378 216
9- Emprunts et ressources spéciales			37 623	30 162	34 939
10- Capitaux propres			179 530	191 955	187 438

SYNTHESE 3^{ème} TRIMESTRE 2010

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010 ont enregistré une nette progression.

L'augmentation des volumes moyens des crédits accordés à la clientèle et la baisse des charges d'exploitation ont contribué à l'accroissement du PNB :

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 262 MD, pour atteindre 1.428 MD, soit 22.45 % par rapport au 30/09/2009 augmentant ainsi notre contribution au financement de l'activité économique.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 6.12 % pour atteindre 1.536 MD. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+6%) et des comptes d'épargne (+ 11 %).

Les charges d'exploitation bancaire ont diminué de 8% par rapport à la même période de l'exercice 2009, traduisant ainsi l'amélioration de la structure des dépôts de l'UBCI.

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 8.8 MD, passant de 67.7 MD à 76.5MD, soit une évolution 12.88 % par rapport au 30/09/2009.

Les frais Généraux demeurent parfaitement maîtrisés, ils accusent une légère hausse de 6.78%,

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari Bank

Siège Social :95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis

Attijari Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>du 01/07/10</u> <u>au 30/09/10</u>	<u>du 01/07/09</u> <u>au 30/09/09</u>	<u>au</u> <u>30/09/10</u>	<u>au</u> <u>30/09/09</u>	<u>au</u> <u>31/12/09</u>	<u>Var.Sept</u> <u>2010/09</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	67 483	55 217	194 224	169 135	234 396	15%
Intérêts et revenus assimilés	44 808	37 916	124 727	114 480	154 598	9%
Commissions (en produits)	12 344	10 752	36 691	32 145	43 625	14%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 049	6 224	29 518	21 847	35 446	35%
Revenus du portefeuille d'investissement	282	325	3 288	663	727	396%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	25 873	20 863	70 941	65 536	86 449	8%
Intérêts encourus et charges assimilées	24 842	20 301	68 879	63 895	84 064	8%
Commissions encourues	1 031	562	2 062	1 641	2 385	26%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	
3) PRODUIT NET BANCAIRE	41 610	34 354	123 283	103 599	147 947	19%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	560	2	1 492	726	1 664	106%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	20 039	17 378	58 457	52 508	72 030	11%
Frais de personnel	13 634	11 986	40 660	36 658	50 258	11%
Charges générales d'exploitation	6 405	5 391	17 797	15 850	21 772	12%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			372 716	347 554	393 693	7%
Portefeuille Titres Commercial			311 801	292 202	335 211	7%
Portefeuille Titres d'Investissement			60 915	55 352	58 482	10%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			2 505 148	2 116 312	2 232 001	18%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			3 198 373	2 749 527	2 798 966	16%
Dépôts à vue			968 576	801 494	872 412	21%
Comptes d'épargne			998 045	873 738	906 510	14%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			38 680	112 660	113 234	-66%
10) CAPITAUX PROPRES *			240 025	136 685	240 801	76%

* Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période du troisième trimestre 2010 et 2009. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2010.

- Suite -

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 septembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnés.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titre d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2010 sont déduits du résultat.

Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2010 sont rajoutées au résultat.

- Suite -

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont élevés au terme des 09 premiers mois de l'année 2010, à 3198,4Millions de dinars (MDT) en progression de 448,8MDT soit 16,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression a concerné aussi bien les dépôts à vue avec +167MDT (+21%) que les comptes d'épargne avec +124MDT (+14%).

L'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à 2505,1MDT à fin septembre 2010, marquant un accroissement de 388,8MDT soit 18,4%, en comparaison à son niveau une année auparavant.

Le produit net bancaire s'est sensiblement amélioré pour s'établir à 123,3MDT à fin septembre 2010 contre 103,6MDT à fin septembre 2009, soit une augmentation de 19%.

L'amélioration du PNB est imputable à l'évolution simultanée des gains sur opérations de marché +46%, de la marge sur commissions +14% et de la marge d'intérêt +10%.

La banque a poursuivi l'extension de son réseau d'agences par l'ouverture de 09 nouveaux points de vente durant le troisième trimestre de l'année 2010. Le réseau a été porté à fin septembre 2010 à 160 agences contre 149 à fin 2009.

- Suite -

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.3 2010	Tr.3 2009	Tr.1+2+3 2010	Tr.1+2+3 2009	Exercice 2009	Tr.3 2010	Tr.3 2009	Tr.1+2+3 2010	Tr.1+2+3 2009	Exercice 2009
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	1	0	0	0	1(*)	300 000	0	462 371	181 948	181 948
Secteur agricole										
Secteur industriel	1		2(*)	1(*)	1(*)	300 000		462 371	181 948	181 948
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	1	0	2(*)	1(*)	1(*)	300 000	0	462 371	181 948	181 948

(*) dont une sortie partielle

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-09-2010	Au 31-12-2009	Au 30-09-2010	Au 31-12-2009
Tunis	7	8	2 308 482	2 608 482
Cap Bon	1	1	138 303	300 674
Sahel	1	1	399 655	399 655
Sfax	3	3	1 145 100	1 145 100
TOTAL	12	13	3 991 540	4 453 911

VALEUR COMPTABLE NETTE			3 131 440	3 593 811
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-09-2010	Au 31-12-2009	Au 30-09-2009	Au 31-12-2009
Secteur agricole				
Secteur industriel et textile	5	5	1 682 283	1 844 654
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	2	3	305 674	605 674
TOTAL	12	13	3 991 540	4 453 911

Commentaires sur les indicateurs 3ème Trimestre 2010

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 3ème trimestre sont d'ordre comptable
- 2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations
- 3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 3ème Trimestre 2010
- 4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008. Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar. Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.
- 5- Tuninvest Sicar a cédé la totalité des titres qu'elle détient dans la société Land'Or (Ex Sovia). Cette opération a permis à Tuninvest Sicar de réaliser une plus value brute de 1,5 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT
-STEQ-**

Siège social : 5, rue 8603, Z.I Charguia I BP N° 746 - 1080 Tunis -

La Société Tunisienne d'Equipement -STEQ- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	3ème TRIMESTRE		Du 01/01 au 30/09		EXERCICE
		2010(*)	2009	2010(*)	2009	2009
REVENUS (H.T)	Dinar	9 818 000	9 748 000	29 847 000	29 376 000	38 692 720
COÛT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 831 000	7 860 000	23 700 000	23 361 000	30 814 194
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	468 000	358 000	1 051 000	1 329 000	1 631 763
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	-2 000	1 000	63 000	53 000	86 368
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	317 000	16 000	-1 534 000	-1 058 000	-1 531 703
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			67	76	46
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	520	520	520
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	465 000	426 000	1 375 000	1 219 000	1 765 615
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	+2	-	128	113	120

N.B : (*) Les indicateur du 3ème trimestre 2010, à caractère comptable, ont été déterminés par référence à l'arrêté semestriel certifié (au juin 2010)

(1) : Coût des ventes.

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.

Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) : Les chiffres trimestriels représentent la variation entre le début et la fin de la période en question .

(4) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe

(5) : Variation par rapport au trimestre précédent .

Commentaires & faits saillants du troisième trimestre 2010:

* Une légère évolution des ventes a été enregistrée au terme du troisième trimestre 2010 (1% par rapport à 2009)

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

Indicateurs d'activité 3ème Trimestre 2010 –	3ème trimestre 2010	3ème trimestre 2009 (*)	au 30/09/2010	au 30/09/2009 (*)	au 31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire	8 846	7 398	28 045	23 737	32 958
Intérêts	7 531	6 849	22 034	20 082	28 450
Commissions en produits	887	610	2 839	1 783	2 438
Revenus du portef.com. et d'investis.	428	-61	3 172	1 872	2 070
Charges d'exploitation bancaire	3 399	3 922	11 236	10 956	15 508
Intérêts encourus	3 381	3 921	11 121	10 934	15 292
Commissions encourues	18	1	115	22	216
Produit Net Bancaire	5 447	3 476	16 809	12 780	17 450
Autres Produits d'exploitation	26	2	38	12	19
Charges opératoires, dont :	2 387	1 908	6 894	5 834	8 235
Frais de personnel	1 797	1 374	5 225	4 327	5 903
Charges générales	590	534	1 669	1 507	2 332
Structure du portefeuille			42 425	41 468	41 468
Portefeuille titre commercial			3 000	2 000	2 000
Portefeuille titre d'investissement			39 425	39 468	39 468
Encours nets de crédits dont :			441 122	370 498	385 099
Encours CT			114 389	59 767	71 364
Encours MLT aux entreprises			273 505	270 996	268 436
Encours MLT aux particuliers			33 543	20 045	23 202
Encours des dépôts, dont :			146 685	215 517	210 322
Dépôts à vue			56 435	41 734	39 578
Dépôts d'épargne			16 320	8 780	9 879
Dépôts à terme			67 091	158 997	150 663
Emprunts et ressources spéciales dont :			152 798	124 280	125 225
Encours lignes de crédits			52 930	64 943	64 538
Encours emprunts obligataires			99 000	58 000	58 000
Capitaux propres			145 673	137 284	139 707

* Données retraitées

L'activité de la BTE a été marquée au terme du troisième trimestre 2010 par un accroissement des produits d'exploitation bancaire de 18,2% par rapport à la même période de 2009 (28,045 millions de dinars contre 23,737 millions de dinars).

Le produit Net Bancaire à enregistré à fin septembre 2010 une croissance de 31,5% par rapport à la même période de 2009 (16,809 millions de dinars contre 12,780 millions de dinars).

Le portefeuille titres a enregistré à fin septembre 2010 un accroissement de 2,3% par rapport à septembre 2009 (42,425 millions de dinars contre 41,468 millions de dinars).

L'encours net des crédits a enregistré à fin septembre 2010 un accroissement de 19,1% par rapport à la même période de 2009 (+54,622 millions de dinars pour les crédits à court terme) et (+16,007 millions de dinars pour les crédits à moyen et long terme).

La structure des dépôts a enregistré au cours des neuf premiers mois de 2010 une évolution sensible vers les dépôts à vue ; la part des dépôts à vue représente ainsi 38,5% de l'ensemble des dépôts de la clientèle à fin septembre 2010 contre 19,4% à fin septembre 2009. Notons, par ailleurs, que les dépôts de la clientèle ont enregistré à fin septembre 2010 un retrait de 31,9% par rapport à la même période de 2009. Ce retrait concerne les dépôts à terme (-57,8%). En revanche les autres composantes ont connu une évolution sensible : dépôts à vue de +35,2% et les dépôts d'épargne : +85,9%.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS -SFBT-

Siège social : 5, route de l'hôpital militaire- 1005 TUNIS-

La Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2010.

		3° T 2010	3° T 2009	DU 01/01 AU 30/09/10	DU 01/01 AU 30/09/09	EXERCICE 2009*
CHIFFRES D'AFFAIRES :	BOISSONS GAZEUSES LOCALES	38 598 741 365	31 328 929 877	82 008 913 227	64 232 412 588	79 421 126 8
	BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	4 992 301 736	3 355 059 447	13 024 228 931	13 399 462 178	19 910 067 3
	BIERE LOCALE	13 953 902 122	13 467 134 740	47 184 107 825	44 446 431 888	61 588 530 2
	BIERE A L'EXPORT	917 063 818	513 799 534	2 808 692 563	1 979 942 766	3 113 380 6
	AUTRES	5 029 980 903	4 479 207 867	12 463 564 334	12 127 847 583	16 522 621 7
		63 491 989 944	53 144 131 465	157 489 506 880	136 186 097 003	180 555 726 9
VENTES :	BOISSONS GAZEUSES	736 921	625 209	1 585 009	1 366 847	1 747 3
(EN HL)	BIERE	280 612	260 409	920 607	855 121	1 191 9
PRODUCTIONS :	BOISSONS GAZEUSES	616 442	357 437	1 337 332	730 371	945 2
(EN HL)	BIERE	265 613	253 124	907 579	851 984	1 193 3
INVESTISSEMENTS :	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 490 650	15 600 000	19 490 650	15 600 000	47 900 0
	TERRAINS				636 000 000	636 000 0
	GENIE CIVIL	1 077 823 594	78 673 635	1 731 941 554	280 750 375	446 214 4
	MATERIEL	2 851 202 980	1 044 283 471	8 328 178 789	6 144 008 736	6 615 058 0
	EMBALLAGES	1 198 540 815	1 757 006 747	5 613 795 607	4 295 261 755	5 404 066 2
		5 147 058 039	2 895 563 853	15 693 406 600	11 371 620 866	13 149 238 71
ENDETTEMENTS :	CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	16 402 607 212		16 402 607 212		16 402 607 2
	CREDITS BANCAIRES A COURT TERM	4 648 577 734		4 648 577 734		1 922 723 6
	SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	12 346 631 332	-10 300 520 282	12 346 631 332	-10 300 520 282	20 278 452 5

** Les chiffres de l'année 2009 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2010

N B : Les montants des chiffres d'affaires, des investissements et de l'endettement sont indiqués en dinar .

- Suite -

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du troisième trimestre 2010 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- la hausse du chiffre d'affaires des boissons gazeuses est due à l'augmentation des quantités, au réajustement des prix et à la création du site de production Mornaguia (Sous-traitance)
- le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a augmenté de 48.80%.
- Malgré l'arrivée du mois de Ramadan, le chiffre d'affaires de la bière locale est passé de 13 467 135 Dinars à 13 953 902 Dinars accusant une légère augmentation de 486 767 Dinars.
- L'augmentation du chiffre d'affaires de la bière à l'export est due essentiellement à la nouvelle bière FLAG en boîtes.

3) VENTES EN VOLUME :

- le volume des ventes des boissons gazeuses a augmenté de 17.87%
- les quantités de bière vendues ont évolué de 7.75%

4) PRODUCTIONS :

- l'augmentation de la production des boissons gazeuses est due aux quantités produites auprès de notre filiale la SNB.
- la production de la bière a légèrement évolué de 4.93%

5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement des nouvelles constructions du site de Bab Saadoun, de l'achat de matériel de bière, de boissons gazeuses et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles)

6) ENDETTEMENTS :

- les crédits bancaires à moyen terme ont été contractés fin 2009 pour financer les investissements y compris le siège.
- Les crédits bancaires à court terme représentent une souscription d'un billet de trésorerie d'un montant de 4 000 000 de dinars ainsi que les échéances en principal restant à payer au cours du dernier trimestre de 2010 et une partie des échéances du deuxième trimestre 2010 .
- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2009 et des montants de recouvrement des créances clients et des dividendes de l'exercice 2009 déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires et des fournisseurs.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT-

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740-760 - 2014 Mégrine-

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2010.

	Année 2009	1 ^{er} Semestre		Evol	3 ^{ème} Trimestre		Evol	A Fin Septembre		Evol
		2010	2009		2010	2009		2010	2009	
CA TTC	396 775	208 495	175 299	+ 19%	121 049	116 381	+ 4%	329 544	291 680	+ 13%
CA HT	378 371	199 010	167 199	+ 19%	115 388	110 782	+ 4%	314 398	277 981	+ 13%
Coût d'achat des marchandises vendues	322 220	167 662	142 095	+ 18%	98 161	95 878	+ 2%	265 823	237 973	+ 12%
Charges du personnel	18 518	10 729	9 066	+ 18%	5 280	4 772	+ 11%	16 009	13 838	+ 16%
- Ratio Masse salariale / CA HT	4,9%	5,4%	5,4%		4,6%	4,3%		5,1%	5,0%	
- Effectif	2 820	2 653	2 810		2 645	2 890		2 645	2 890	
Charges Financières	1 071	750	508		295	342		1 044	850	
Produits Financiers	6 755	3 485	2 981		4	5		3 489	2 985	
Surfaces de vente	44 367	45 585	42 207		45 585	42 207		45 585	42 207	
Nombre de points de vente	67	70	65		70	65		70	65	

- *Ouverture de deux magasins Mini-M à savoir Ksar Said le 21/01/2010 et Ettadhamen le 11/02/2010*
- *Réouverture du magasin Monoprix Express à l'Hrairia le 04/03/2010*

(1) Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Trésorerie nette ;
- Délai moyen de règlement des fournisseurs ;

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF-

Siège social : 42, rue Ibn Charaf-1002 Tunis Belvédère.

La Société les Industries Chimiques du Fluor –ICF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

INDICATEURS	UNITES						Evolution 30/09/2010-30/09/2009		
		3tr2010	3tr2009	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009	en quantité	en valeur	En %
1 Production	TM	11 006	10 299	31 931	30 014	40 250	1 917		6,
2 Quantité vendue	TM	12 240	12 400	32 000	25 700	39 900	6 300		24,
3 Chiffre d'affaires brut	DT	17 571 589	18 273 397	45 575 729	43 205 275	64 203 156		2 370 454	5,
4 Chiffre d'affaires fob net	DT	16 908 606	17 517 649	43 310 588	41 765 663	61 764 813		1 544 925	3,
5 Investissement	DT	36 011	496 789	630 889	1 872 361	1 989 275		-1 241 471	-66,
6 Investissement Financier	DT	21 582	-	771 582	198 909	2 980 578		572 673	287,
7 liquidités et équivalents de liquidité	DT	-	-	7 947 254	1 493 645	607 306		6 453 609	432,
8 Endettement(dettes moyen-long terme)	DT	-	-	-	-	-		-	-
9 Crédits de gestion(fournisseurs&cptes rattachés, créditeurs divers)	DT	-	-	17 231 060	11 545 453	15 653 266		5 685 607	49,
10 Prix unitaire de vente brut	DT	1 436	1 474	1 424	1 681	1 609		-257	-15,
11 Prix unitaire de vente fob net	DT	1 381	1 413	1 353	1 625	1 548		-272	-16,

* Les événements marquant le 3ème trimestre 2010 par rapport à celui de 2009 se résument comme suit :

- 1) L'écart de la production s'explique par l'arrêt de l'usine pour entretien annuel pendant neuf jours en 2010 contre vingt trois jours en 2009.
- 2) Diminution du prix de vente unitaire en Dinars de l'ordre de 16%
- 3) Variation des prix des matières premières principales :

Matières premières	En \$	En DT
- Spath	6%	9%
- Alumine	6%	14%
- Acide Sulfurique	-37%	-34%
- Oléum	-41%	-39%

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT -BH-

Siège Social : 21, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis Belvédère-

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(EN DINARS)

	3 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 3 EME TRIMESTRE		AU
	2010	2009	2010	2009	31/12/2009
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	78 590 869	72 998 952	231 427 150	221 620 844	306 401 206
INTERETS	64 242 763	59 316 004	183 094 171	181 300 977	248 786 562
COMMISSIONS EN PRODUITS	9 162 069	8 377 116	28 698 502	25 188 569	35 038 749
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	5 186 037	5 305 832	19 634 477	15 131 298	22 575 895
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32 137 110	27 948 162	92 866 940	88 121 767	119 894 510
INTERETS ENCOURUS	30 653 687	27 022 060	89 260 869	85 686 232	116 210 660
COMMISSIONS ENCOURUES	1 483 423	926 102	3 606 071	2 435 535	3 683 850
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	46 453 759	45 050 790	138 560 210	133 499 077	186 506 696
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 178 962	2 649 454	10 507 805	8 583 712	15 131 977
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:	20 657 585	18 410 523	60 992 683	55 890 354	78 380 910
FRAIS DE PERSONNEL	15 204 841	13 883 810	45 726 000	42 511 677	59 191 898
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 452 744	4 526 713	15 266 683	13 378 677	19 189 012
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	466 829 776	372 003 407	417 683 882
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	205 245 491	195 263 180	211 930 920
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	261 584 285	176 740 227	205 752 962
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	3 903 992 348	3 563 276 945	3 611 552 683
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	3 446 304 956	2 890 263 245	3 255 034 446
DEPOTS A VUE	-	-	993 255 845	666 413 565	874 357 960
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 281 680 017	1 229 891 029	1 250 640 804
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	629 452 095	541 049 939	655 362 302
10- CAPITAUX PROPRES	-	-	434 437 557	393 631 080	411 248 927

(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

- Suite -

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/09/2010

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2010, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'exercice 2010.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2010.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le troisième trimestre 2010 par rapport au troisième trimestre 2009 s'est caractérisée essentiellement par :

- Un accroissement important de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 341 millions de dinars soit de 9,56%, provenant principalement de l'augmentation des crédits commerciaux et des crédits immobiliers.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 556 millions de dinars soit de 19,24%, provenant essentiellement de l'augmentation des dépôts à vue à raison de 327 millions de dinars (+49,04%) et de l'augmentation des dépôts de l'épargne à raison de 51,8 millions de dinars (+4,21%).
- Une augmentation du produit net bancaire de 5,1 millions de dinars soit de 3,8%, provenant essentiellement de l'augmentation d'intérêts nets et des commissions.
- Une augmentation du produit d'exploitation bancaire de 9,8 millions de dinars soit de 4,42 %, qui s'explique par l'amélioration de l'activité courante durant le troisième trimestre 2010.
- Une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 4,7 millions de dinars.
- Une augmentation des frais de personnel de 3,2 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires et une augmentation des charges générales d'exploitation de 1,9 millions de dinars.
- Un accroissement du portefeuille titre commercial de 10 millions de dinars soit de 5,11%, dû essentiellement à l'augmentation des bons de trésor assimilables (BTA).
- Un accroissement important du portefeuille titres d'investissement de 48%, suite à la participation dans le capital de la T.F.B (ex UTB) et l'augmentation des fonds gérés par la SIM-SICAR.
- Un accroissement des emprunts de 16,34%, provenant principalement de l'émission d'un emprunt obligataire (BH3) au cours du mois de décembre 2009 pour un montant de 100 millions de dinars.
- Une augmentation des capitaux propres de 10,37%, provenant essentiellement du résultat de l'exercice.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL-

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

Designation	1 ^{er} Semestre			3 ^{ème} Trimestre			YTD T3 2010			ANNEE 2009
	2009	2010	Δ en %	2009	2010	Δ en %	2009	2010	Δ en %	
Produits d'exploitation	17 023	16 984	0%	6 897	9 454	37%	23 919	26 438	11%	32 671
Ventes, travaux & services	15 612	16 675	7%	7 140	9 430	32%	22 753	26 105	15%	31 483
- RESEAUX LOCAUX D'ABONNES	3 510	3 530	1%	1 569	980	-38%	5 079	4 510	-11%	6 799
- COMMUNICATIONS D'ENTREPRISES	1 987	1 754	-12%	1 360	2 420	78%	3 347	4 174	25%	4 448
- TRANSMISSION	6 477	7 424	15%	2 381	4 225	77%	8 858	11 648	32%	12 318
- RESEAUX MOBILES	3 151	2 772	-12%	1 635	1 306	-20%	4 785	4 078	-15%	6 461
- COMMUTATION	488	1 196	145%	196	499	154%	684	1 694	148%	1 457
Autres produits d'exploitations	1 410	309	-78%	- 244	24	110%	1 167	333	-71%	1 188
Charges d'exploitation	17 283	16 243	-6%	7 127	9 380	32%	24 410	25 623	5%	33 780
Achats consommés	9 769	8 457	-13%	3 508	5 886	68%	13 277	14 343	8%	19 001
Services extérieurs	1 158	1 150	-1%	879	591	-33%	2 038	1 740	-15%	2 466
Charges du personnel	5 353	5 124	-4%	2 290	2 250	-2%	7 644	7 374	-4%	10 186
Dotation aux Amort & aux Prov	655	928	42%	343	512	49%	998	1 440	44%	1 217
Autres charges d'exploitation	347	585	69%	107	141	31%	454	726	60%	910
Resultat d'exploitation	-260	741	385%	-230	74	132%	-490	815	266%	-1 109
PRODUITS FINANCIERS	220	164	-26%	12	31	152%	233	195	-16%	302
CHARGES FINANCIERES	207	132	-36%	8	77	922%	215	209	3%	325
Autres Gains Ordinaires	707	36	-95%	474	230	-52%	1 182	266	-78%	1 903
Resultat des activités Ordinaires	460	809	76%	249	258	3%	709	1 067	51%	771

NB : Les indicateurs d'activité du troisième trimestre publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit arrêtée selon les mêmes principes et méthodes comptables.

- Suite -

Commentaires sur les indicateurs au 30 Septembre 2010:

L'activité de la SOTETEL courant le troisième trimestre 2010 a été marquée par les faits saillants suivants :

- Un accroissement du chiffre d'affaires de 15% Versus T3 2009, passant de 22 753 KDT à 26 105 KDT;
- En dépit de l'accroissement du niveau d'activité de 15%, les charges d'exploitation ont été maintenues à un niveau raisonnable avec une augmentation uniquement de 5% Versus T3 2009 avec notamment;
 - Une maîtrise des charges du personnel (-4%) ;
 - Une augmentation des coûts des achats consommés (8%) ;
- Un résultat d'exploitation bénéficiaire de 815 KDT (soit 3% du CA), **contre un résultat d'exploitation déficitaire** de - 490 KDT réalisé durant la même période 2009; (soit -2% du CA).
- La réalisation d'un résultat des activités ordinaires avant impôt bénéficiaire de 1067 KDT (soit 4% du CA) Vs 709 KDT (soit 3% du CA), pour la même période 2009.
- Une amélioration significative de l'EBITDA passant à 2225 KDT (soit 8,5 % du CA) contre 508 KDT (soit 2,1 % du CA) en 3T2009,
- Une nette amélioration des niveaux de compétence des ressources humaines, par le lancement d'un plan de développement au profit d'un groupe d'ingénieurs et de techniciens notamment dans les domaines de la haute technologie : La téléphonie sur IP, le routage et le swiching, les réseaux d'accès Wireless, mobile 3ème G, la fibre optique. Le taux de certification s'élève à 8,5% des cadres techniques de la société.
- La Modernisation du parc de l'entreprise en moyens de production permettant la mécanisation des processus et l'élévation des niveaux de productivité : (04) Micro-trancheuses, (14) soudeuses, (7) voitures labo pour fibre, etc.
- Des performances constatées au niveau du carnet des commandes qui a atteint au terme des 9 premiers mois de l'année 2010 un montant de **54 630 KDT** renfermant ainsi des projets de taille qui dénotent l'implication de la Sotetel dans la mise en place des réseaux et des nouveaux services de Tunisie Télécom :
 - Installation et mise en service des équipements 3G;
 - Mise en œuvre d'un réseau convergent de collecte de trafic 3G-FTTB-FTTH ;
 - Mise en œuvre d'un réseau Métro Ethernet basé sur les technologies les plus récentes;
 - Mise en place de réseaux d'accès haut débit ;

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelleville - 1082 TUNIS -

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	3^{ème} TR 2010	3^{ème} TR 2009	AU 30/09/2010	AU 30/09/2009	AU 31/12/2009
REVENUS					
VENTES	2 886 240	3 067 513	7 972 985	12 818 893	17 346 738
Ventes de logements	2 788 494	3 001 611	7 480 948	12 567 818	17 095 663
Ventes de magasins et bureaux	0	20 645	301 837	90 647	90 647
Ventes de terrains lotis	97 746	45 257	190 200	160 428	160 428
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	74 460	23	179 523	107 539	115 064
AUTRES	0	0	0	0	35 362
VALEUR AJOUTEE BRUTE	821 068	959 410	2 236 172	3 868 107	5 295 843
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	596 504	758 867	1 516 467	3 125 480	4 322 781
STOCK EN COURS	-2 231 145	-323 491	14 654 262	7 899 516	7 645 498
STOCK DE PRODUITS FINIS	7 756 992	-1 244 116	12 091 994	7 579 660	7 938 434
STOCK DE TERRAINS A BATIR	-1 345 304	320 577	3 704 884	11 033 768	10 655 771
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	3 703 163	3 787 301	3 726 853
STRUCTURE DES PLACEMENTS	-	-	1 020 500	2 048 000	2 048 000
PLACEMENTS	-	-	24 000	24 000	24 000
FONDS GERES	-	-	996 500	2 024 000	2 024 000
BONS DE CAISSE	-	-	-	-	-
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE					
PRISE DE PARTICIPATIONS	-	-	0	0	0
CESSION DE PARTICIPATIONS	-	-	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	-	-	1 010 338	1 559 012	1 559 015
AVANCES RECUES DES CLIENTS	-	-	2 379 486	1 812 807	1 327 135
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	6 166 086	623 301	12 039 031	5 105 101	7 818 589

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du troisième trimestre 2010 se résument comme suit :

- La société a réalisé le chiffre d'affaires projeté pour la période.
- Au cours du troisième trimestre 2010 la Société a achevé la construction du projet CUD 48-50 Nasr II.

AVIS DES SOCIETES (suite)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège Social :9, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis

L' ARAB TUNISIAN BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2010.

	3T10	3T09	Au 30/09/2010	Au 30/09/2009	Evolution Sept 10- Sept 09	Au 31/12/2009
1- Produits d'exploitation bancaire	62 382	53 086	182 148	156 404	25 744	214 861
*Intérêts	34 616	28 723	96 266	86 687	9 579	119 106
*Commissions en produits	8 120	6 357	24 079	18 483	5 596	25 669
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	19 647	18 006	61 803	51 234	10 569	70 086
2- Charges d'exploitation bancaire	24 653	21 467	74 132	64 993	9 139	89 847
*Intérêts encourus	23 143	20 494	69 874	61 272	8 602	84 661
*Commissions encourues	1510	973	4 258	3 721	537	5 186
3- Produit Net Bancaire	37 729	31 619	108 016	91 411	16 605	125 014
4- Autres produits d'exploitation	21	23	66	79	-13	102
5- Charges opératoires, dont:	17 277	15 300	50 459	45 625	4 834	64 202
*Frais de personnel	9 364	8 317	26 826	24 037	2 789	32 971
*Charges générales d'exploitation	5 448	4 657	16 215	14 745	1 470	20 869
6- Structure du portefeuille au Bilan:			985 222	960 935	24 287	991 880
*Portefeuille-titres commercial			796 113	814 725	-18 612	844 265
*Portefeuille-titres d'investissement			189 109	146 210	42 899	147 615
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan			2 128 909	1 539 030	589 879	1 663 367
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			2 955 455	2 616 831	338 624	3 033 558
*Dépôts à vue			1 232 000	982 877	249 123	961 865
*Dépôts d'épargne			453 760	381 614	72 146	402 076
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			156 042	157 418	-1 376	154 163
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			329 829	291 851	37 978	309 386

- Suite -

I –Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés a 30 Septembre 2010.

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 30/09/2010, il a été procédé à l'évaluation des créances conformément aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

- Suite -

2-3. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement: se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

- Suite -

2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;
- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2010.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2010, l'Arab Tunisian Bank a enregistré **un chiffre d'affaires** de **182,21 MD** en accroissement de **16,44%** comparativement à la même période de 2009, le **Produit Net Bancaire** s'est apprécié de **16,6 MD** à **108,02 MD** en progression de **18.17%** par rapport à fin Septembre 2009.

Cette performance au 30 septembre 2010 est justifiée par une forte progression de l'activité de la banque.

En effet, **Les dépôts de la clientèle** ont augmenté de **12.94%** pour atteindre **2.955,45MD** au 30-09-2010 contre **2.616,83MD** à fin septembre 2009, cet accroissement provient essentiellement :

- ✓ de la forte hausse du volume des dépôts à vue, qui s'est établi à **1.232,0 MD** contre **982,88 MD** à fin septembre 2009, soit **25,35%** d'augmentation.
- ✓ D'une bonne progression des comptes Epargne, de **18,91%** pour s'établir à **453,76 MD** et constituent **15,35%** de l'ensemble des dépôts de la clientèle.

Les crédits à la clientèle ont suivi une tendance haussière avec un encours de **2.128,91 MD** à fin septembre 2010 contre **1.539,03 MD** à fin septembre 2009, soit une évolution de **38,33%**, tirée par les crédits immobiliers.

- Suite -

Le portefeuille titres commercial détenu par l'ATB a marqué un léger recul de **2,28 %** par rapport à la même période une année auparavant pour s'établir à **796,11 MD** à fin septembre 2010 contre **814,72** au 30-09-2009.

Les **charges opératoires** de la banque ont été contenues à hauteur de **10,59 %** par rapport à **2009** pour s'établir à **50,46 MD** à fin Septembre **2010** contre **45,62 MD** au **30/09/2009** et le coefficient d'exploitation s'est amélioré de **3,2 points** et s'est inscrit à **46,71 %** durant les **neufs premier mois de l'année 2010** contre **49,91 %** au **30 Septembre 2009**.

Enfin *les commissions perçues* ont progressé de **5,60 MD**, soit **30,28%** au 30 septembre 2010 pour s'établir à **24,08 MD**, ce qui a contribué à l'amélioration de la couverture de la charge du personnel de **12,87 points** pour atteindre **89,76%**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 19 OCTOBRE 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,583%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,582%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,582%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,581%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,580%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,580%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,580%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,579%	997,715
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011	4,579%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,639%	1 017,534
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,744%	1 005,255
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,807%	1 034,946
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,861%	1 082,187
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,886%	1 111,428
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,949%	1 077,387
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,990
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 079,324
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,369
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 107,058
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,909

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	134,353	134,364		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,680	11,681		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,205	1,206		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,370	32,373		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,505	44,509		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	171,293	171,013		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	715,976	714,762		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	147,006	146,498		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	134,359	134,215		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	119,568	119,501		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	118,630	118,568		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	115,885	115,348		
13 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	-	99,555	99,342		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
14 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 315,500	1 305,265		
15 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 248,858	2 258,575		
16 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	128,878	126,508		
17 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	127,895	126,467		
18 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 146,375	1 148,295		
19 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	135,886	132,481		
20 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	168,296	166,358		
21 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	15,705	15,410		
22 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 907,394	5 862,534		
23 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 676,608	6 637,080		
24 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,508	2,432		
25 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,955	1,915		
26 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,268	1,241		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
			Date de détachement du coupon	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
27 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	107,440	107,451
28 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	103,759	103,770
29 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	104,345	104,357
30 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	102,228	102,258
31 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	103,025	103,036
32 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	106,390	106,404
33 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	103,105	103,117
34 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	103,173	103,183
35 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	103,330	103,340
36 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	105,205	105,206
37 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	102,145	102,158
38 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	103,518	103,529
39 FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	103,325	103,337
40 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	105,678	105,688
41 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	105,411	105,421
42 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	102,064	102,072
43 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	102,232	102,241
44 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	103,601	103,605
45 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	101,675	101,685
46 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	105,478	105,489
47 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	103,490	103,499
48 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,967	101,978
49 AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	103,825	103,837
50 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	104,046	104,056
51 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	101,342	101,351

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,429	10,466	10,467
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	102,811	103,250	103,261
54	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	101,111	101,331	En cours de liquidation
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	101,200	101,371
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	78,203	77,969
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	164,282	163,434
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 645,994	1 639,648
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	115,532	115,445
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	123,259	122,779
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	104,492	103,007
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,796	16,787
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	288,568	287,708
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	54,593	54,166
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 364,948	2 360,009
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	81,887	81,616
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	59,680	59,540
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	105,128	105,069
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	116,794	116,846
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	114,809	114,622
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,825	11,811
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,980	12,957
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,403	17,354
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	18,199	18,122
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,957	12,890
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	137,788	136,777
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	136,536	136,159
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	130,699	130,774
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	21,691	21,668
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	104,793	102,809
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	111,476	109,052
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	160,327	156,679
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,639	10,659
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	129,540	128,580
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	118,360	117,970
86	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	188,058	185,585
87	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	162,895	161,774
88	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	139,635	139,156
89	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	11 179,626	10 924,966
90	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	198,578	196,319
91	MAC ETHICAL FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	-	106,934	107,734
92	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 545,647	1 513,022
93	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	112,241	109,706
94	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	110,902	110,902
95	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 588,190	10 516,794

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS